



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

La Fondation des Amis de l'Atelier lance le CFA Égalité, un CFA Hors les murs pour former aux métiers du médico-social



Le 9 juillet 2024 – Depuis plusieurs années, le médico-social peine à attirer suffisamment de candidats afin de répondre à une demande très importante de la part des acteurs du secteur. On estime à près de 45000, le nombre de postes vacants.

Pour répondre à ses besoins, la **Fondation des Amis de l'Atelier**, qui accompagne plus de 4 000 personnes en situation de handicap mental, psychique ou porteurs de troubles du spectre autistique, **lance à la rentrée prochaine le CFA Égalité**, un CFA Hors les Murs qui aura pour objectif de former les salariés aux métiers particulièrement en tension.

Pourquoi créer un CFA ?

L'apprentissage permet une qualification professionnelle grâce à une formation qui allie théorie et pratique et qui mène à des diplômes reconnus dans un secteur en forte demande de recrutement.

Avec ce CFA, La Fondation des Amis de l'Atelier va proposer des parcours adaptés à ses besoins, sur les métiers les plus en tension.

Ainsi à la rentrée 2024, le CFA Égalité proposera 2 parcours amenant au diplôme d'état d'Aide-soignante et d'Accompagnant Educatif et Social. A partir de 2025, ils seront complétés par 3 autres formations : Moniteur Educateur, Educateur spécialisé et Infirmier. Les formations dureront entre 15 et 36 mois.

Les apprentis pourront bénéficier de la richesse de l'offre de La Fondation. Ils seront en effet accueillis dans l'un des x établissements, services et dispositifs pour les périodes en entreprise.

Pourquoi un CFA Hors les Murs ?

La Fondation des Amis de l'Atelier a fait le choix de nouer des partenariats avec des écoles et organismes pour proposer des programmes de formation, adaptés aux besoins et à l'évolution de ses métiers, au sein de promotions exclusivement composées des apprentis du CFA Égalité.

En externalisant la formation théorique, La Fondation conjugue les avantages d'un CFA traditionnel avec l'expertise pédagogique et les infrastructures d'institutions spécialisées.

Le CFA Égalité prendra en charge les aspects réglementaires, administratifs et financiers du contrat d'apprentissage ainsi que du parcours de formation de l'apprenti.

Il assurera la coordination pratique entre l'employeur, l'apprenti et l'organisme de formation, et offrira un accompagnement à l'apprenti et à son employeur tout au long de la formation. Il accompagnera et formera également les maîtres d'apprentissage (tuteurs).

A qui s'adresse le CFA Egalité ?

Les formations du CFA Egalité s'adressent à toutes les personnes de 18 à 29 ans, sans prérequis de diplôme ou d'expérience. Les recrutements qui démarreront dès octobre prochain, se feront via une sélection sur dossier et entretien.

Pour sécuriser les parcours des futurs apprentis et afin d'éviter les ruptures de parcours, le CFA Egalité proposera également un **parcours de Préapprentissage** qui permettra en 210 heures, de se mettre à niveau, d'acquérir une meilleure maîtrise des savoir-être en milieu professionnel, des savoirs de base nécessaires au développement personnel et professionnel au travail, pour ensuite intégrer une formation en apprentissage. Les 70 heures d'immersion en établissement offriront la possibilité de découvrir les métiers du médico-social.

A propos de la Fondation des Amis de l'Atelier :

Depuis plus de 60 ans, la Fondation des Amis de l'Atelier, reconnue d'utilité publique, accueille et accompagne plus de 4 000 personnes (adultes et enfants) en situation de handicap mental, psychique ou porteurs de troubles du spectre autistique, au sein de ses 100 établissements et services et dispositifs (en Ile-de-France et en Haute-Vienne). Elle s'engage à proposer des réponses personnalisées tout au long des parcours de vie et favorise l'épanouissement et l'autonomie des personnes dans le respect de leurs liens familiaux, de leur identité et de leurs projets.

www.fondation-amisdelatelier.org/

Contact presse :

Alix Decroix
Tél. : 06.63.98.36.18
alixdecroix@gmail.com